Guide de l'auteur/auteure en dédicaces au stand de l'AAOF — SLGS 2022

Chers auteur(e)s,

Voici un petit guide qui vous donnera les grandes lignes de votre participation aux séances de dédicaces au kiosque de l'AAOF.

Avant toute chose, vous devez être loyal envers votre éditeur. Si ce dernier est présent au Salon du livre de l'Outaouais et qu'il expose votre dernier ouvrage, publié au cours de la dernière année, il se peut qu'il refuse de vous laisser vendre plus de deux ou trois exemplaires de votre dernier né. Les titres plus anciens peuvent, de façon générale, être vendus en plus grand nombre, **mais nous vous conseillons de toujours vérifier avec votre éditeur et de prendre les arrangements nécessaires**.

Vous êtes responsable d'apporter vos livres au kiosque de L'AAOF.

Pour les auteurs dont la maison d'édition est membre du REFC, sachez que nous fournirons à ce dernier, l'horaire des auteures et auteurs présents au kiosque de l'AAOF afin qu'il puisse orienter les acheteurs vers notre kiosque pour que vous puissiez dédicacer leurs exemplaires.

Si votre éditeur n'est pas présent au Salon du livre de l'Outaouais, vous pourriez en principe vendre autant de copies que vous le souhaitez, mais, encore une fois, **nous vous invitons à vérifier cette possibilité auprès de votre éditeur**.

AVANT LA SÉANCE DE DÉDICACES

SVP, ne déployez pas de banderole, bannière déroulante ou autre objet de promotion de grand format.
Vous pouvez, par contre, utiliser l'espace qui vous est alloué sur la table pour de plus petits objets, si nécessaire. Par avance, merci de votre compréhension.
Attention, le kiosque de l'AAOF sert **exclusivement** à faire la promotion de l'AAOF et de vos ouvrages.
Veuillez respecter l'heure d'arrivée à votre période de dédicaces.

PENDANT LA SÉANCE DE DÉDICACES

Accueillir le futur lecteur/acheteur comme vous aimeriez l'être ;
Profiter pleinement de votre séance de dédicaces en allant à la rencontre de votre lectorat. Bonnes rencontres !
Lors d'une vente, vous êtes responsable de la transaction complète. Vous devez donc fournir la monnaie sur la transaction. **L'AAOF ne fournit pas de petite caisse**. De plus, par respect pour les autres exposants, veuillez ne pas donner de livre(s).

APRÈS LA SÉANCE DE DÉDICACES

Vous pouvez reprendre vos livres à la fin de votre séance et les rapporter pour une séance ultérieure.
Vous pouvez également laisser vos livres en exposition à condition de fournir une liste des titres indiquant le nombre d'exemplaires laissés et le prix de vente de chacun d'entre eux.
De cette façon, vos livres pourront être vendus en votre absence.
Vous êtes responsable de récupérer vos livres laissés en exposition à la fermeture du Salon, le dimanche 8 mai.
Nous vous conseillons d'arrondir le prix de vente au dollar près.
Merci de respecter l'heure à laquelle se termine votre période de dédicaces.

Enfin, l'AAOF vous rappelle que le bon déroulement au kiosque repose entièrement sur vous toutes et tous.
Votre collaboration est plus qu'essentielle et nous vous en sommes reconnaissants.
Merci à toutes et tous !